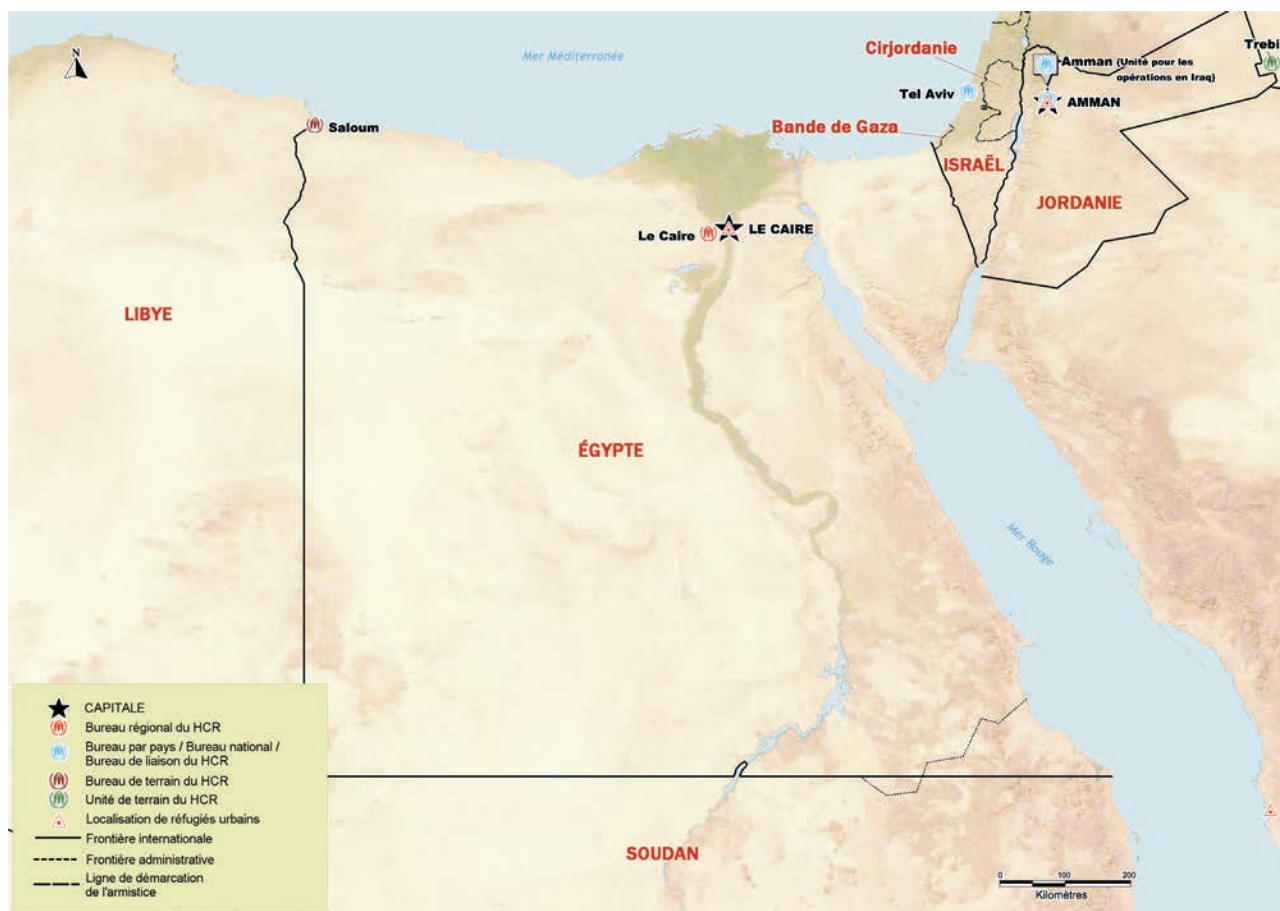


ÉGYPTE



Faits marquants

- Le HCR a enregistré toutes les personnes relevant de sa compétence qui s'adressaient à son bureau du Caire et a déterminé leurs besoins de protection internationale en menant une procédure de détermination de leur statut ou, le cas échéant, en leur reconnaissant d'emblée (*prima facie*) le statut de réfugié. Les réfugiés et les demandeurs d'asile ont

reçu des documents du HCR, grâce auxquels ils ont pu solliciter des permis de séjour renouvelables d'une durée de six mois auprès des autorités.

- Le HCR a aidé les personnes qui relevaient de sa compétence à accéder à des services sociaux essentiels, tels que l'enseignement et les soins médicaux. Un soutien financier a été accordé aux réfugiés les plus démunis et aux personnes qui avaient des besoins particuliers.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Territoire palestinien occupé ¹	70 000	30	47	59
	Soudan	10 300	10 300	39	32
	Somalie	6 300	6 300	51	24
	Iraq	6 000	6 000	51	34
	Érythrée	1 000	1 000	51	16
	Éthiopie	600	600	59	13
	Pays divers	700	700	37	22
Demandeurs d'asile	Soudan	14 400	-	40	35
	Iraq	1 400	-	45	33
	Érythrée	900	-	68	19
	Somalie	800	-	57	32
	Éthiopie	800	-	79	8
	Côte d'Ivoire	110	-	17	6
	Pays divers	460	-	37	26
Apatrides	Pays divers	60	60	77	-
Total		113 830	24 990		

¹ La ventilation démographique ne concerne que les 30 réfugiés palestiniens assistés.

- L'Organisation a aidé des individus de certaines nationalités à regagner leur pays de leur plein gré. Elle a également cherché à renforcer l'autosuffisance des personnes relevant de sa compétence par des formations professionnelles.
- Les équipes du HCR ont organisé plus de 50 réunions avec des personnes de différentes nationalités relevant de la compétence de l'Organisation. Certaines réunions ont abouti à des modifications dans les politiques et les programmes du HCR.
- Suite à l'afflux en provenance de Libye, le HCR a établi une présence à Saloum, à la frontière égypto-libyenne. Le Haut Commissariat a offert une aide essentielle aux personnes bloquées à Saloum et a évacué des ressortissants de pays tiers, en coopération avec l'OIM.

| Environnement opérationnel |

L'Égypte est signataire de la Convention de 1951 sur les réfugiés et du Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de 1969 de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique. Cependant, le pays ne s'est pas doté d'institutions ni de procédures nationales en matière d'asile. En vertu d'un mémorandum d'accord conclu avec le Gouvernement en 1954, toutes les activités en rapport avec l'enregistrement, la délivrance de documents et la détermination du statut sont assurées par le HCR.

Le bureau du HCR en Égypte offre protection et assistance à des réfugiés et des demandeurs d'asile urbains d'une quarantaine de nationalités. Fin 2011, la population relevant de la compétence du HCR dans le pays comprenait au total 44 570 réfugiés et demandeurs d'asile. Cette population était essentiellement composée d'Érythréens, d'Éthiopiens, d'Iraqiens, de Somaliens et de Soudanais, vivant dans leur quasi-totalité au Caire.

En Égypte, l'insurrection qui a débuté en janvier 2011 a abouti à la démission forcée de l'ancien Président et au transfert des pouvoirs à un conseil militaire, chargé de gouverner le pays à titre intérimaire. La crise qui a éclaté en février 2011 en Libye a entraîné l'afflux de quelque 260 000 personnes, dont des Égyptiens, des Libyens et des ressortissants de pays tiers, à la frontière égyptienne. Les ressortissants de pays tiers n'ont pu aller au-delà de la zone portuaire en raison de restrictions imposées par les autorités. La plupart ont été rapatriés dans le cadre d'une opération d'évacuation organisée par le HCR et l'OIM ; cependant, plus de 1 900 réfugiés et demandeurs d'asile étaient encore bloqués à Saloum à la fin de l'année 2011.

| Réalisations et impact |

• Objectifs et cibles prioritaires

En 2011, les principaux objectifs du HCR en Égypte étaient de veiller à ce que les normes internationales de protection soient respectées pour toutes les personnes relevant de sa compétence, de répondre aux défis engendrés par les mouvements irréguliers, d'aider les personnes les plus vulnérables relevant de sa compétence à accéder aux services sociaux dans le contexte urbain du Caire et de rechercher des solutions durables.

Le conflit qui a éclaté en Libye au début de l'année 2011 a créé des objectifs supplémentaires pour l'opération. Ceux-ci consistaient principalement à répondre aux besoins pressants des personnes qui fuyaient la Libye, à faciliter l'évacuation des ressortissants de pays tiers, et à offrir protection et assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile restés à Saloum, tout en recherchant des solutions durables à leur situation.

Environnement de protection favorable

- L'Organisation a travaillé en étroite collaboration avec ses homologues gouvernementaux sur les questions en rapport avec l'enregistrement, la distribution de documents et la détermination du statut, ainsi qu'avec la délivrance de permis de séjour et de visas de sortie. Elle a entretenu un dialogue avec les autorités sur les mouvements irréguliers et le placement en détention de personnes arrêtées lorsqu'elles tentaient de franchir illégalement les frontières.
- Comme les années précédentes, les personnes relevant de la compétence du HCR ont eu accès à des recours en justice par l'intermédiaire des partenaires juridiques de l'Organisation. Le HCR a organisé des activités de renforcement des capacités et de formation au droit des réfugiés auprès de policiers, de gardes-frontières, de militaires, de magistrats, de journalistes, d'étudiants, d'ONG et de membres du personnel de la Ligue des États arabes.

Procédures de protection équitables

- Au Caire, le HCR a reçu en moyenne 100 réfugiés et demandeurs d'asile par jour, pour assurer leur enregistrement, pour leur dispenser une aide psychosociale ou pour d'autres raisons. Près de 6 000 individus ont été enregistrés en 2011. Les autorités ont continué à délivrer des permis de séjour pour une durée de six mois renouvelable.
- Plus d'un millier de personnes ont passé un entretien aux fins de la détermination de leur statut en 2011. Bien que la procédure individuelle ait été suspendue en 2005 pour les demandeurs d'asile soudanais, les personnes qui avaient des besoins particuliers, en particulier les personnes relevant de la compétence du HCR originaires du Darfour, ont continué d'en bénéficier.
- En octobre, le HCR a annoncé qu'il mettait fin à ses activités de détermination du statut de réfugié et de réinstallation à Saloum, de sorte que l'afflux de nouveaux arrivants dans le port s'est considérablement ralenti. Fin 2011, plus de 1 900 individus avaient été enregistrés à Saloum et la procédure de détermination du statut avait été achevée pour plus de 1 400 d'entre eux.

Besoins et services essentiels

- Quelque 12 000 personnes ayant des besoins particuliers, soit environ 26 pour cent de la population relevant de la compétence du HCR, ont reçu une aide financière limitée dans le temps en 2011. En avril, le Haut Commissariat a assoupli son programme d'assistance financière afin de permettre aux demandeurs d'asile attendant les résultats de la procédure de détermination de leur statut d'en bénéficier. Compte tenu de la situation difficile qui régnait après l'insurrection en Égypte, une allocation exceptionnelle a été accordée à 6 000 personnes relevant de la compétence du HCR.
- Le HCR a coopéré avec un partenaire d'exécution pour dispenser des soins de santé primaires et spécialisés dans deux dispensaires du Caire. Quelque 39 500 personnes relevant de sa compétence ont été inscrits à ces services. Des transferts dans des structures médicales spécialisées ont été assurés. Quelque 750 réfugiées enceintes ont bénéficié de la gamme complète des services de santé maternelle. Environ 540 personnes ont eu accès à des services de consultation et de dépistage en matière de VIH et de sida.
- Pendant l'année scolaire 2011-2012, le HCR a distribué des bourses d'études et aidé environ 7 500 jeunes réfugiés et demandeurs d'asile en âge d'aller à l'école maternelle, primaire



La salle des familles dans la ville de Saloum, où des milliers de personnes fuyant l'escalade de la violence en Libye ont afflué.

HCR / P. MOORE

et secondaire à recevoir une instruction. En conséquence, quelque 600 élèves réfugiés et demandeurs d'asile ont pu présenter les examens de fin d'études de premier cycle et de second cycle de l'enseignement soudanais.

- À Saloum, le HCR a offert des services essentiels et des articles non alimentaires aux personnes qui fuyaient la Libye. Avec l'accord du Gouvernement, le Haut Commissariat a également érigé des abris temporaires dans la zone portuaire. En juin 2011, les autres organisations opérant dans la zone portuaire se sont retirées et le HCR a assumé la responsabilité de l'ensemble des activités d'assistance sur le site.

Autogestion et participation communautaires

- Divers mécanismes ont été mis en place pour faciliter la communication entre le HCR et les personnes relevant de sa compétence, notamment un système de réclamations, des consultations régulières et des réunions avec les communautés réfugiées. Des services de consultation sans rendez-vous et d'assistance téléphonique ont été proposés pour traiter les problèmes en rapport avec la protection, les services communautaires et les solutions durables.
- Un partenaire d'exécution du HCR a formé et soutenu 24 travailleurs psychosociaux de diverses nationalités issus de communautés différentes. Trois centres sociaux chargés de faciliter l'accès au microcrédit ont été ouverts dans des quartiers du Caire où les personnes relevant de la compétence du HCR étaient particulièrement nombreuses. En outre, 14 organisations communautaires ont exécuté des projets destinés à améliorer les conditions de vie de quelque 1 300 réfugiés résidant dans diverses localités situées à la périphérie du Caire.

Solutions durables

- La réinstallation a continué d'être utilisée comme un moyen de protection pour répondre à des besoins particuliers. Au

total, les dossiers de 1 550 individus de diverses nationalités ont été soumis aux fins de la réinstallation en 2011.

- Le HCR a aidé quelque 300 réfugiés à regagner de leur plein gré le Soudan ou le Soudan du Sud en 2011. La plupart sont rentrés en avion au Soudan du Sud avec l'appui de l'OIM. Le HCR a également aidé plus de 100 réfugiés iraquiens à rentrer dans leur pays. Ceux-ci ont tous reçu des billets d'avion au départ du Caire, ainsi qu'une allocation financière pour couvrir leurs frais de transport ultérieurs. Vingt réfugiés d'autres nationalités ont bénéficié d'une aide pour rentrer de leur plein gré dans leur pays d'origine.
- La réinstallation a reçu la priorité, en tant que solution durable pour remédier à la situation des réfugiés bloqués à Saloum. Des demandes de réinstallation ont été soumises pour plus de 1 350 d'entre eux, et 170 réfugiés étaient partis se réinstaller dans leur nouveau pays à la fin de l'année 2011.

Logistique et appui opérationnel

- En coopération avec l'OIM, le HCR a aidé des ressortissants de pays tiers bloqués à Saloum à rentrer en avion dans leur pays d'origine. Au début de la crise libyenne, des articles non alimentaires ont été achetés pour venir en aide aux ressortissants de pays tiers bloqués à Saloum, notamment aux personnes relevant de la compétence du HCR, ainsi qu'aux déplacés internes et aux réfugiés vivant dans l'est de la Libye.

| Contraintes |

La situation des réfugiés et des demandeurs d'asile en Égypte est caractérisée par des conditions socio-économiques difficiles, par un accès limité au marché du travail légal et par le manque de services d'enseignement public et de soins médicaux à prix abordable. Les fortes hausses observées dans le prix des produits de première nécessité ont durement touché les personnes les plus vulnérables.

Les conditions générales de sécurité en Égypte se sont dégradées après la révolution de janvier. À maintes reprises, le bureau du HCR au Caire a été fermé en raison de manifestations avec occupation des lieux, ce qui a rendu la prestation de services difficile.

À Saloum, les conditions opérationnelles se sont ressenties des restrictions imposées par les autorités, qui ont abouti au confinement des réfugiés et des demandeurs d'asile dans une zone de dimensions limitées, et donc surpeuplée, située à côté du port.

Informations financières

En 2011, la situation d'urgence en Libye a fait augmenter de 15,3 millions de dollars E.-U. les besoins financiers pour les opérations en Égypte, de sorte que le budget total a atteint 34,8 millions de dollars E.-U.

Organisation et mise en œuvre

Les opérations du HCR ont été menées par un bureau régional situé au Caire, chargé de l'Égypte et des relations avec la Ligue des États arabes, ainsi que par un bureau de terrain ouvert à Saloum au cours de l'année. En 2011, le HCR a employé au total 101 personnes en Égypte, en plus des collaborateurs déployés pour répondre à la situation d'urgence en Libye. Trois postes régionaux situés au Caire ont été transférés dans le nouveau centre de Tunis.

Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	2
□ Effectifs totaux	101
Internationaux	19
Nationaux	48
JEA	1
VNU	13
Autres	20

Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé avec un éventail de partenaires d'exécution et de partenaires opérationnels et a continué de s'impliquer dans le travail de l'Équipe des Nations Unies en Égypte, prenant part à des activités conjointes, en particulier avec l'OIM à Saloum.

Évaluation générale

À la suite de l'insurrection égyptienne, bon nombre de personnes relevant de la compétence du HCR se sont trouvées dans un état de grande vulnérabilité et de forte dépendance vis-à-vis de l'aide financière prodiguée par le HCR et des services essentiels subventionnés par ses soins. Ceci a incité l'Organisation à accroître les possibilités de réinstallation offertes aux réfugiés urbains en Égypte. La détention et l'expulsion systématique des personnes qui tentaient de se rendre par des moyens irréguliers en Israël ont continué à poser de graves problèmes de protection.

L'espace de protection limité, associé à la lenteur du processus de réinstallation, a rendu l'opération à Saloum particulièrement difficile. Dans quelques cas, la frustration engendrée par la lenteur des départs et par les conditions de vie particulièrement difficiles qui régnaient dans l'espace confiné de la zone portuaire a provoqué des incidents de sécurité.

Dépenses en Égypte 2007 - 2011



Besoins non satisfaits

En Égypte, les activités suivantes ont été pénalisées par le manque de fonds :

- Le délai d'attente a été de six semaines pour l'enregistrement et de plus de neuf mois pour la détermination du statut de réfugié.
- L'émission de nouveaux documents d'identité pour les réfugiés et les demandeurs d'asile a été reportée à 2012.
- Cinquante pour cent seulement des personnes vulnérables relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une aide financière mensuelle. Du fait de l'inflation observée dans le prix des loyers et des produits de première nécessité, l'assistance fournie n'a permis de satisfaire que 30 pour cent des besoins essentiels.
- Il n'a pas été possible d'augmenter comme prévu le nombre de bourses distribuées aux élèves inscrits dans des écoles privées ; ceci a eu des effets préjudiciables sur la situation financière de quelque 1 500 familles réfugiées qui n'étaient pas autorisées à inscrire leurs enfants dans des établissements publics.
- Disposant de fonds limités pour les soins médicaux, le HCR a été contraint, à la fin de l'année, de restreindre l'assistance chirurgicale aux seuls cas urgents et de cesser toute subvention aux soins de santé tertiaires.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Ministère de la Santé et de la Population
ONG : Arab Council Supporting Fair Trial, Caritas Égypte, Central Association for Kindergarten's Supervisors League, Croissant-Rouge égyptien, Fédération égyptienne des scouts et guides, Institut de formation psychosociale du Caire, *Refuge Egypt*, Services de secours catholiques, TADAMON, Terre des Hommes
Autres : Cabinet d'avocats Nabil Hilmy

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux : Service des réfugiés du ministère des Affaires étrangères
Autres : Associations locales, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, OIM, UNOPS, VNU

Budget, revenus et dépenses en Égypte | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	Total
BUDGET FINAL	34 143 957	679 846	34 823 803
Revenus issus des contributions	5 582 328	0	5 582 328
Autres fonds disponibles	13 449 312	311 501	13 760 813
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	19 031 640	311 501	19 343 141
VENTILATION DES DÉPENSES			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Cadre juridique national	120 063	0	120 063
Coopération avec les partenaires	67 100	0	67 100
Non-refoulement	83 555	0	83 555
Gestion renforcée des urgences	1 013 038	0	1 013 038
Sous-total	1 283 756	0	1 283 756
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Enregistrement et établissement de profils	731 835	0	731 835
Détermination de statut juste et efficace	934 182	0	934 182
Documents individuels	151 415	0	151 415
Sous-total	1 817 432	0	1 817 432
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	62 898	0	62 898
Protection des enfants	38 826	0	38 826
Détention non arbitraire	42 411	0	42 411
Accès aux solutions juridiques	45 331	0	45 331
Sous-total	189 466	0	189 466
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Nutrition	1 668 245	0	1 668 245
Eau	121 229	0	121 229
Abris et autres infrastructures	716 020	0	716 020
Articles ménagers et hygiène de base	1 290 625	156 946	1 447 571
Soins de santé primaire	1 457 035	134 175	1 591 210
Éducation	1 349 098	0	1 349 098
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	3 180 574	0	3 180 574
Sous-total	9 782 826	291 121	10 073 947
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Autogestion communautaire	330 575	0	330 575
Autosuffisance et moyens d'existence	211 379	0	211 379
Sous-total	541 954	0	541 954
<i>Solutions durables</i>			
Retour volontaire	262 938	0	262 938
Réinstallation	265 914	0	265 914
Sous-total	528 852	0	528 852
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Gestion et coordination des programmes	619 754	3 027	622 781
Sous-total	619 754	3 027	622 781
Autres objectifs	561 471	0	561 471
Solde des versements aux partenaires d'exécution	3 706 130	17 354	3 723 484
Total	19 031 641	311 502	19 343 143